

Le programme éducatif

Différence entre programme éducatif et programme d'activité

Il y a souvent confusion entre les deux. Un programme éducatif est un ensemble d'objectifs, habituellement rassemblés dans un document, qui peuvent aider à favoriser le développement de l'enfant. Au Québec, les grandes lignes de ce programme ont été établies par le ministère mais le contenu ne doit pas être vu comme définitif ou figé. Le ministère est d'ailleurs à revoir son programme pour l'adapter à de nouvelles réalités. En effet, les programmes changent et ils évoluent en fonction de l'avancée des connaissances sur l'enfant et sa manière d'apprendre et sur l'interprétation qui en est faite par les adultes. Dans certains cas, ce qui est considéré bon aujourd'hui, ne le sera pas nécessairement dans quelques années. Un programme d'activité doit, lui, être compris comme l'application pratique d'un programme éducatif. Dans tous les cas, un programme ne constitue pas une fin en soi mais un guide sur lequel s'appuyer pour aider l'enfant dans les différents aspects de son développement.

Les principes de base du programme éducatif du Ministère (1997)

- Chaque enfant est un être unique ;
- Le développement de l'enfant est un processus global et intégré ;
- L'enfant est le premier agent de son développement ;
- L'enfant apprend par le jeu ;
- La collaboration entre le personnel éducateur et les parents contribue au développement harmonieux de l'enfant.

Les principes de base peuvent être mis en application grâce à la structuration des lieux et des activités et à l'intervention des RSG auprès des enfants et des parents.

Les dimensions du développement global de l'enfant et leurs interrelations

